

## Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

### Procès verbal de l'assemblée spéciale téléphonique du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 19 décembre 2012 à 11h00.

#### Présence :

- M. Serge Forest, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Michel Lamontagne, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Jean-Guy Demers, délégué Ville de Sherbrooke
- Mme Nicole Robert, déléguée MRC du Haut-Saint-François
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Jean-Claude Dumas, délégué substitut MRC du Haut-Saint-François

#### Personnes ressources :

- Mme Odile Goulet, chargée de projet Ville de Sherbrooke
- M. Denis Gélinas, directeur du Service des infrastructures urbaines et de l'environnement
- M. René Allaire, directeur général adjoint Ville de Sherbrooke
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

#### 1) Ouverture de la séance ;

Le président M. Serge Forest déclare la séance ouverte.

#### 2) Nomination d'un secrétaire de réunion ;

M. Geneviève Morin est nommé secrétaire pour la réunion.

#### 3) Adoption de l'avis de convocation ;

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué. Le règlement numéro 1 de Valoris mentionne que l'avis de convocation doit être transmis au moins 24 heures à l'avance par un autre moyen que postal. L'avis de convocation a été envoyé lundi matin et l'ordre du jour et les documents pertinents ont été envoyés lundi après-midi. Donc, les délais étaient respectés selon la réglementation.

#### 4) Vérification du quorum ;

M. Serge Forest mentionne qu'il y a quorum.

#### 5) Adoption de l'ordre du jour ;

##### Résolution 2012-12-19-0225

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que modifié :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Nomination d'un secrétaire de réunion ;
- 3) Adoption de l'avis de convocation;
- 4) Vérification du quorum;

- 5) Adoption de l'ordre du jour ;
- 6) Résultat d'appels d'offres pour la flotte de véhicules ;
  - a) Rapport (document joint) ;
  - b) Décision ;
- 7) Critères et pondération pour l'appel d'offres d'honoraires professionnels pour la mise en œuvre du centre de tri de matières résiduelles ;
- 8) Demande de subvention pour la caractérisation du ruisseau Bégin et l'optimisation des systèmes de traitement de Valoris ;
- 9) Levée de l'assemblée.

**Adopté**

## **6) Résultat d'appels d'offres pour la flotte de véhicules ;**

### **a) Rapport (document joint) ;**

Résumé des soumissions (incluant les taxes) :

**Appel d'offre 2012-07** : 3 camions 10 roues à l'état neuf

Nombre des soumissionnaires : 3

Tardif Diesel :	379 255.39\$
Les Camions Inter Estrie (1991) inc. :	413 251.19\$
Charest International :	416 669.40\$

La recommandation est d'accepter la soumission la plus basse conforme soit celle de Tardif Diesel pour 3 camions 10 roues à l'état neuf au montant de 362 762.44\$ (taxes nettes) et ce, conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt. Il est aussi recommandé d'accepter les trois options de garantie proposées pour un montant de 8528.56\$ taxes nettes.

**Appel d'offre 2012-08** : 6 remorques neuves à plancher mobile

Nombre des soumissionnaires : 2

Fericar inc. :	786 429.00\$
Deloupe inc. :	718 375.30\$

La recommandation est d'accepter la soumission la plus basse conforme soit celle de Deloupe inc. pour 6 remorques neuves à plancher mobile au montant de 687 134.80\$ (taxes nettes) et ce, conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt.

**Appel d'offre 2012-09** : 1 remorque benne basculante 32 ou 33 pieds

Nombre des soumissionnaires : 2

Fericar inc. :	92 554.88\$
Deloupe inc. :	90 255.38\$

La recommandation est d'accepter la soumission la plus basse conforme soit celle de Deloupe inc. pour 1 remorque benne basculante au montant de 86 330.38\$ (taxes nettes) et ce, conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt.

### **b) Décision ;**

#### **Résolution 2012-12-19-0226**

Proposé et résolu unanimement d'octroyer le contrat à Tardif Diesel pour 3 camions 10 roues à l'état neuf pour la somme de 362 762.44\$ taxes nettes et ce, conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt et d'accepter les 3 options qui concernent les garanties moteur, transmission et différentiel pour une durée de 5 ans ou 482 000 km pour la somme de 8528.56\$ taxes nettes. Il est aussi résolu d'autoriser M. Claude Brochu ou Mme Odile Goulet à signer tout document pertinent en relation avec ce contrat.

**Adopté**

### **Résolution 2012-12-19-0227**

Proposé et résolu unanimement d'octroyer le contrat à Deloupe inc. pour 6 remorques neuves à plancher mobile pour la somme de 687 134.80\$ taxes nette et ce, conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt et d'autoriser M. Claude Brochu ou Mme Odile Goulet à signer tout document pertinent en relation avec ce contrat.

**Adopté**

### **Résolution 2012-12-19-0228**

Proposé et résolu unanimement d'octroyer le contrat à Deloupe inc. pour 1 remorque benne basculante pour la somme de 86 330.38\$ taxes nettes et ce, conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt et d'autoriser M. Claude Brochu ou Mme Odile Goulet à signer tout document pertinent en relation avec ce contrat.

**Adopté**

## **6) Critères et pondération pour l'appel d'offres honoraires professionnels pour la mise en œuvre du centre de tri de matières résiduelles ;**

Mme Odile Goulet explique le document remis intitulé Appel d'offres 2013-01 Services professionnels pour la mise en œuvre du centre de tri de matières résiduelles de Valoris.

### **Résolution 2012-12-19-0229**

Proposé et résolu unanimement d'accepter les critères d'évaluation et de pondération tel que présentés pour analyser les soumissions qui seront reçues. Les soumissionnaires seront évalués par le comité de sélection afin d'établir le meilleur pointage (rapport qualité/prix) suivant les critères de pondération et d'évaluation définis. Dans l'appel d'offre, le soumissionnaire devra présenter trois (5) projets réalisés avec certaines particularités et la fiche devra contenir les coordonnées du client. Il est donc résolu que pour la plus basse soumission conforme, Valoris contactera le client pour avoir des informations sur le soumissionnaire. Si plusieurs soumissionnaires mentionneraient que les critères sont trop exigeants, il pourrait y avoir modification de ceux-ci par conférence téléphonique en janvier.

**Adopté**

## **7) Demande de subvention pour la caractérisation du ruisseau Bégin et l'optimisation des systèmes de traitement de Valoris (document joint) ;**

Mme Odile Goulet explique que Valoris souhaite présenter un projet dans le cadre du programme de financement de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, visant des interventions en matière de qualité de l'eau. Le territoire concerné est le bassin versant du ruisseau Bégin, qui reçoit les effluents de deux systèmes de traitement des eaux présents sur le site de Valoris. Le ruisseau Bégin étant un cours d'eau à faible débit, les normes de rejets pour Valoris sont exigeantes. Entre autre, en 2012, il y a eu quelques dépassements de la norme pour le phosphore. Le projet présenté est une caractérisation du ruisseau Bégin et une analyse de la performance des systèmes de traitement des eaux de Valoris.

### **Résolution 2012-12-19-0230**

Proposé et résolu unanimement de faire la demande de subvention pour la caractérisation du ruisseau Bégin et l'optimisation des systèmes de traitement de Valoris. L'objectif principal étant d'identifier des solutions qui permettraient d'optimiser les systèmes de traitement afin d'améliorer la qualité des rejets. La caractérisation du ruisseau permettra d'identifier les autres sources de pollution et qui pourront faire l'objet de mesures correctrices par les personnes concernées.

## **8) Levée de l'assemblée ;**

L'assemblée est levée à 11h30.

---

M. Serge Forest, président

---

Mme Geneviève Morin, secrétaire de réunion